

PARC INNOVANT DU CHÊNE MORAND

ville de rennes

mission

moe urbaine et moe espaces publics

situation : Rennes (35)

maître d'ouvrage : Rennes Métropole + Territoires Rennes

surface : parc 23 Ha

coût : VRD ZAC 7 M€ HT

calendrier : 2025

Dernière extension de l'éco pôle Sud Est de Rennes, le projet se veut lieu de vie pour ses usagers, travailleurs et professionnels, comme ses habitants. Oasis dans un secteur industriel, le Parc crée une identité au quartier. Fédérant les espaces et les fonctions, il fait le lien entre le hameau existant et le parc d'activité.

L'armature paysagère rayonnante s'appuie sur le maillage des haies bocagères existantes.

La diversité du programme permet de multiplier les échanges des locaux d'activités avec la Ville, les équipements sont multipliés, les bâtiments animent les espaces publics.

Les morphologies variées des activités et du parcellaire permettent des implantations diversifiées et complémentaires. Des grandes parcelles de 10 000 m² aux locaux partagés inférieurs à 50 m².

Le parc propose un aménagement « pas à pas » qui s'adapte au contexte économique Rennais avec un parcellaire permettant la mutabilité, et une trame urbaine et paysagère évolutive.

Le Parc s'inscrit dans une démarche de développement durable innovante et volontariste. Les toitures des bâtiments sont utilisées comme source d'énergie photovoltaïque en autoproduction, l'imperméabilisation des terres est limitée, et les habitants du hameau comme les usagers sont associés au projet (concertation, information en continu)



ESPACES PUBLICS DU PARC CHÊNE MORAND

ville de rennes

mission

moe urbaine et moe espaces publics

situation : Rennes (35)

maître d'ouvrage : Rennes Métropole + Territoires Rennes

surface : Parc 23 Ha

coût : VRD ZAC 7 M€ HT

calendrier : 2025

Au Chêne Morand, des perméabilités d'usages et de paysages sont créées. Les programmes se mettent en scène et animent la rue. Les aménagements privés et publics participent du même écosystème. La programmation mixte et complémentaire du quartier (production, enseignement, formation professionnelle, commerces, services, restauration, habitat...) renoue avec une composition hybride de la ville avec la Nature pour colonne vertébrale.

Le Parc s'inscrit dans une démarche de développement durable innovante et volontariste. Les toitures des bâtiments sont utilisées comme source d'énergie photovoltaïque en autoproduction, l'imperméabilisation des terres est limitée, et les habitants du hameau comme les usagers sont associés au projet (concertation, information en continu)

